

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01017 Numéro SIREN : 797 987 112 Nom ou dénomination : 35 BIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2023 sous le numéro de dépôt 13046

Désignation de l'entreprise		SARL 35 BIS CHEZ TONTON		8 Place CHATEAUNEUF		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		37000 TOURS					
SIRET		7 9 7 9 8 7 1 1 2 0 0 0 1 9		N° 2 0 2 3 1 3 0 4 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	57 975	012		57 975	57 975
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	72 551	030	64 405	8 146	9 543
	Immobilisations financières* (1)	040	2 994	042		2 994	2 940
	Total I (5)	044	133 520	048	64 405	69 115	70 459
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	4 255	062		4 255
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	8 327	070		8 327	14 402
		072	42 570	074		42 570	23 992
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	239 031	086		239 031	210 775
	Charges constatées d'avance *	092		094			919
	Total II	096	294 183	098		294 183	252 677
	Total général (I + II)	110	427 702	112	64 405	363 297	323 135
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		9 300	10 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000	1 000		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		96 942	29 745		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		33 913	73 735		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		141 155	114 480		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		70 220	78 054		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		116 270	106 814		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)	172		35 652	23 787		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		222 142	208 655			
Total général (I + II + III)		180		363 297	323 135		
RENVOS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 994	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	54 136	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 942	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Copie certifiée conforme
Le Président,

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL 35 BIS CHEZ TONTON		Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1 clos le 31/12/2021		Neant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	387 714	238 652			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214				
			intracommunautaires	217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226		56 248			
Autres produits			230	6 613	40 939				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	394 327	335 839			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	123 061	66 926			
	Variation de stock (marchandises) *			236	(1 666)	(1 332)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242	103 930	108 298			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	786	1 692			
	Rémunérations du personnel *			250	101 199	67 999			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	17 331	9 746			
	Dotations aux amortissements *			254	3 286	3 903			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259	260	4 132	508		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	353 409	257 740		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	40 918	78 099			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290		555			
	Charges financières (V)			294	468	414			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	165	527	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	6 372	3 978		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	33 913	73 735			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	33 913	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	2 033				
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 372				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248	165			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))		249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991				
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127				
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655			
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies E)			Deductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	42 483	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	42 483	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

700012919 00

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2022

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	165
Totalisation	165

2033B - Divers à déduire au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septes
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 35 BIS CHEZ TONTON**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	57 975	402		404		406	57 975				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
Immobilisations corporelles	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	45 279	442	852	444		446	46 131				
	Installations générales agencements divers	450	13 450	452		454		456	13 450				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	11 934	472	1 036	474		476	12 970				
Immobilisations financières		480	2 940	482	54	484		486	2 994				
TOTAL		490	131 578	492	1 942	494		496	133 520				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Fonds commercial		495		497		498		499			
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	41 811	532	1 605	534		536	43 416				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	8 051	542	1 323	544		546	9 374				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
		Autres immobilisations corporelles		560	11 257	562	358	564		566	11 615		
TOTAL		570	61 119	572	3 286	574		576	64 405				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL				596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 35 BIS CHEZ TONTON**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst techniques mat et outillage	730		735		4			
Inst générales, agencements amén div	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 47 182
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 20 184
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 35 BIS CHEZ TONTON		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	6	
dont apprentis	657	1	
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	387 714	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	6 314	
TOTAL 1	106	394 028	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	299	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	2 193	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	2 492	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	136 938	
Variation négative des stocks	145	528	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	62 307	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	373	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	4 132	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	204 277	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	192 243
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	192 243	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	394 028	
Effectifs au sens de la CVAE	023	6	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 79798711200019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 35 BIS CHEZ TONTON

ADRESSE (voie) 8 Place CHATEAUNEUF

CODE POSTAL 37000 VILLE TOURS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	700
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	230

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination TARAVU
N° SIREN (s1 société établie en France) 921090536 % de détention 75,27 Nb de parts ou actions 700
Adresse : N° 8 Voie PLACE CHATEAUNEUF
Code postal 37000 Commune TOURS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ETTORI Prénom(s) JEAN LUC
Nom marital % de détention 24,73 Nb de parts ou actions 230
Naissance : Date 29071955 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
Adresse : N° 5 Voie ESCALIER DU CASTELLERETTO
Code postal 98000 Commune MONACO Pays MONACO

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 79798711200019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 35 BIS CHEZ TONTON

ADRESSE (voie) 8 Place CHATEAUNEUF

CODE POSTAL 37000 VILLE TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

35 BIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 9 300,00 €

8 place de Châteauneuf
37000 TOURS

797 987 112 RCS TOURS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 33 913 € au poste « autres réserves ».

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

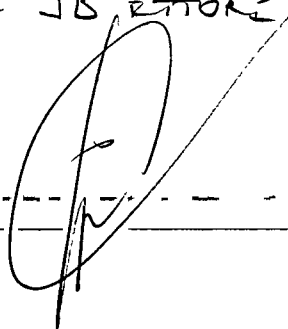
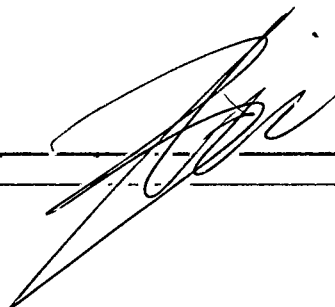
ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 30 juin 2023.

Copie certifiée conforme
Le Président,

M. B ETTORI

M. JB ETTORI



Copie conforme conforme
le Président